

SAMEDI 29 MAI 2010

TOULOUSE
iPad : déjà des ruptures de stock

• page 29

STATIONNEMENT
Toulouse : la fin des places gratuites

• page 26

JUSTICE
Perquisition chez Omnium Finance

• page 25

« J'ai été l'esclave de Finau Maka »

Après ces révélations, le joueur du Stade a été placé en garde à vue • page 25

4 JOURS DECOUVERTES
CHEZ VDB-AUTOMOBILES
Véhicules neufs-récents-occasions toutes marques

plus de 150 véhicules
son accueil - son hall d'exposition
son SAV - son professionnalisme

DU 28 AU 31 MAI 2010
de 9h à 19h

Reprise 1000€ minimum + Possibilité BONUS
FINANCEMENT POSSIBLE

SUPPLÉMENT FINANCIER EN MOINS PARTI DE 1000€

VDB AUTOMOBILES "CHALLENGE 15" - TEL. 05 34 96 74 74
à partir de la rue de la République 31000 TOULOUSE

www.vdb-automobiles.com

POLICES MUNICIPALES
Le pistolet Taser ne fait pas l'unanimité

• page 23

TOULOUSE
Tisséo: il n'y aura pas de « marée noire »

• page 28



LOISIRS
Toulouse
Plage, c'est le 10 juillet

La 8^e édition de Toulouse Plage débutera le samedi 10 juillet. Un nouveau lieu, Port Viguerie, se joint à la fête. Il s'ajoute à la Prairie des Filtres et au Port de la Daurade.

• page 26

AÉRONAUTIQUE
Virginie, première femme leader de la Patrouille de France

• page 27



Les Toulousains pourront bronzer du 10 juillet au 29 août. /Photo DDM, archives

MÉTÉO DU JOUR

CE MATIN

Le soleil fera quelques apparitions dans un ciel nuageux.
Température: 13°



CET APRÈS-MIDI

Le ciel restera chargé. Quelques rayons de soleil.
Température: 21°



CE SOIR

Le ciel devrait se déboucher un peu. Vent faible.
Température: 21°



Prévisions jusqu'à 7 jours
au 0 892 68 37 24 (0,34€/min)

CHRISTIAN LACROIX DROMY'S

SPECIAL FETE DES MERES LIQUIDATION TOTALE

Christian Lacroix		Autres Marques	
Bandana 100% soie	110€ 75€	POPY MORENI Jupe 2 volants 69% polyester, 33% viscose, 4% spandex	250€ 99€
Echarpe 100% cachemire	350€ 100€	PANTALON 97% polyester, 3% Spandex	199€ 99€
Pull œillet 82% coton, 18% polyester	895€ 395€	MAJESTIC Blazer 70% Lin, 30% soie	149€ 105€
Foulard Christian Lacroix 100% soie	170€ 120€	JOHN GALLIANO Ceinture cuir	139€ 100€
		LIL POUR L'AUTRE Robe 80% viscose, 20% polyamide	495€ 199€

26, rue Croix-Baragnon - 31000 TOULOUSE - Tél. 05 61 25 41 19 - Horaires : de 10 h à 19 h - Autorisation préfectorale du 31/03/10 n°10-020 L

CONTREBANDE > Cigarettes à la sauvette. C'est sans se cacher qu'un jeune homme de 17 ans vendait, jeudi vers 22 heures sur la place Arnaud-Bernard à Toulouse, des paquets de cigarettes de contrebande à un passant. En le contrôlant pour « cession de produits fortement taxés », les services de police ont découvert sur lui six paquets de cigarettes de contrebande de la même marque. Il a fait l'objet d'un rappel à la loi.

COCAÏNE > Bonbonne. Un homme de 36 ans, qui se trouvait chemin des Izards à Toulouse, a été contrôlé par la brigade anticriminalité dans la soirée de jeudi. Dans une de ses poches, les policiers ont découvert une petite quantité de cocaïne conditionnée en bonbonne. Au cours de son audition, il a expliqué qu'il détenait cette drogue pour sa propre consommation. Il a été laissé libre.

ROULOTTIERS > GPS et accessoires. Trois jeunes, âgés de 17 ans, marchaient rue Boulogne à Tou-

2,42
GRAMMES > D'alcool dans le sang. C'est le taux affiché par un homme de 29 ans qui, plus tôt dans la semaine, a frappé son épouse avant de s'en prendre à une amie venue lui porter secours. Hier, il devait être jugé dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Toulouse. Le prévenu a demandé un délai. Son procès a été reporté au 30 juin. En attendant, il reste en prison.

louse, jeudi vers 23 h 45, avec dans leurs poches deux appareils GPS avec leurs accessoires. Prévenus par des riverains qu'un petit groupe était en train de roulotter des voitures, une patrouille de police s'est rendue sur place. Le trio, qui avait forcé deux voitures et tenté d'en ouvrir deux autres, a été interpellé. Ils comparaitront prochainement devant le juge des enfants.

ALCOOL > En scooter. En franchissant, jeudi soir sur l'avenue Jean-Chaubet, un feu rouge sous le nez d'une patrouille de police, le conducteur d'un scooter a forcément attiré l'attention des fonctionnaires. Seul problème : après avoir réussi à s'arrêter, il n'a pas été capable de mettre son engin sur la béquille. L'alcool aidant, il s'est agacé et a jeté son scooter au sol. Excité, vociférant après les policiers, il a été interpellé. Ayant refusé de se soumettre à un test de dépistage de son alcoolémie, il a été placé en garde à vue.

ACCIDENT > Policier municipal blessé. Un policier municipal qui intervenait sur un accident de la circulation, qui s'est produit sur l'avenue de Blagnac à Toulouse, jeudi vers 17 heures, a été légèrement blessé à une main. Alors qu'il tra-

vaillait, une voiture l'a frôlé et heurté. Une enquête a été ouverte par la sûreté départementale afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit cet accident.

SUICIDE > Sur le stade des Pradettes. Un jeune homme, âgé de 23 ans, a mis fin à ses jours sur le stade des Pradettes dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce désespéré, qui a laissé une lettre à ses proches, s'est rendu tard dans la nuit sur un des terrains de foot du quartier. Avec l'aide d'une chaise qu'il avait apportée, il s'est pendu à une cage de football. C'est un jardinier de la ville qui a découvert son corps hier tôt le matin.

OUTRAGE > Une passagère arrêtée. Une femme de 51 ans, un brin imbibée d'alcool, n'a pas pu s'empêcher d'outrager les policiers qui procédaient au contrôle de l'automobiliste avec lequel elle se trouvait, vers 6 heures du matin sur le boulevard de la Marquette à Toulouse. Ces noms d'oiseaux lui ont valu une arrestation en règle et un passage par les cellules de garde à vue. Elle comparaitra prochainement devant le tribunal.

assises Prison ferme et esclandres

A l'issue de plus de trois heures de délibéré, la cour d'assises du Tarn-et-Garonne a rendu hier soir sa décision concernant l'agression d'un couple de personnes âgées en janvier 2008 à Montbéliard. Patrick Richard, à l'encontre de qui l'avocate générale Laurence Di Nallo avait réclamé 27 années de réclusion criminelle, a été condamné à 20 ans. Jean Helfrid a été reconnu coupable malgré ses dénégations et condamnés à 14 ans de prison (21 requis). Enfin Michel Schoumaker, le seul à admettre ses responsabilités dans cette agression, a été puni de 8 ans d'emprisonnement (10 requis).

menaces de mort
L'annonce de la décision a donné lieu à une incroyable foire d'empoigne. Helfrid s'est jeté sur Schoumaker pour lui porter des coups même si ce dernier l'avait dédouané lors du procès. Dans la salle, les familles des accusés se sont heurtées violemment avec les forces de l'ordre. Les jurés ont été menacés de mort, comme les magistrats. Déjà l'ambiance s'est tendue jeudi que Schoumaker a lancé à Richard : « Lèves-toi si tu es un homme ! » Richard affirme être paralysé malgré des rapports contradictoires des médecins qui affirment qu'il simule... Lors de l'agression, il a été grièvement blessé par un coup de feu tiré par la victime. Il a toujours nié son implication dans cette agression. Les accusés, au moins Richard et Helfrid, devraient appeler de cette décision.

témoignage

« J'ai été l'esclave de Finau Maka pendant quatre ans »

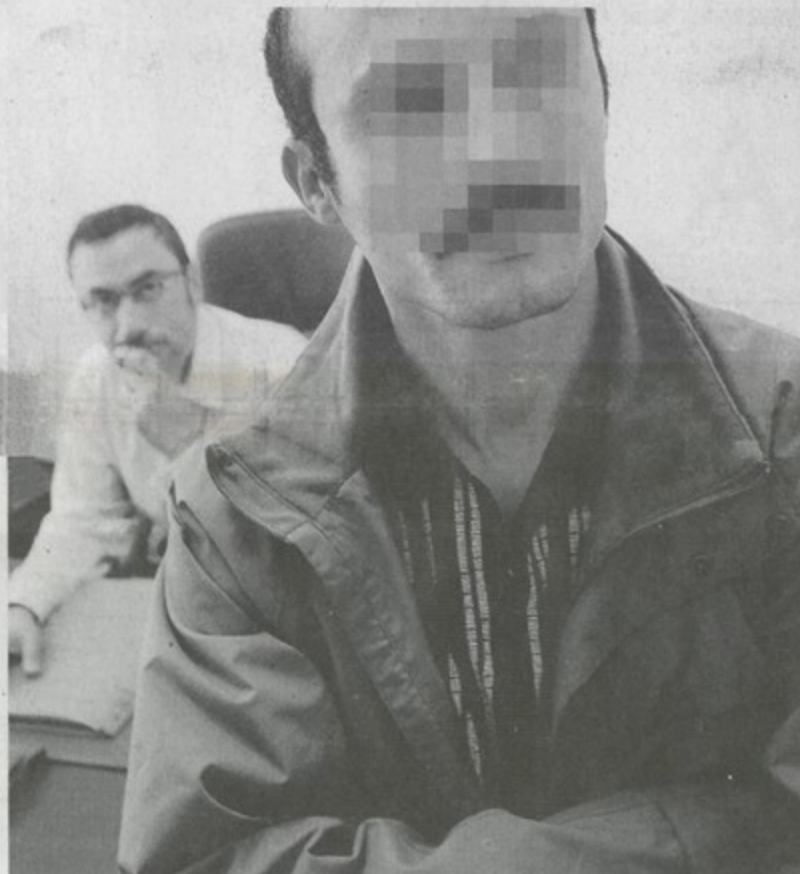
l'essentiel Une enquête est en cours pour déterminer les relations entre Finau Maka, joueur de rugby professionnel, et Moucef, un Tunisien sans papiers. Ce dernier témoigne et parle d'esclavagisme.

C'est un homme de 32 ans dont le français est hésitant. Moucef a décidé de sortir de l'ombre pour raconter les années qu'il vient de passer, selon lui, au service de Finau Maka, le joueur du Stade Toulousain en fin de contrat. En déposant plainte fin avril via son avocat M^e Éric Zerbib pour « esclavagisme moderne », ce Tunisien sans papiers a déclenché l'enquête judiciaire qui vise actuellement le rugbyman.

Quand êtes-vous arrivé en France ?
À l'automne 2005, en Tunisie, j'ai vendu un terrain appartenant à mon père pour payer un passeur,

« Je voulais mon argent. Et je n'ai pas de papiers. J'avais peur d'être arrêté, de tout perdre. »

entre la Libye et l'Italie. Mon rêve était de venir en France. Depuis Milan, j'ai pris le train. Je suis arrivé à Toulouse début 2006.



Moucef est soutenu par son avocat M^e Éric Zerbib. / Photo DDM, Th. Bordas

De quoi viviez-vous ?
De pas grand-chose... J'ai dormi dehors à la Reynerie notamment. Après des amis m'ont hébergé aux Pradettes.
Comment avez-vous rencontré Finau Maka ?
Au printemps 2006, un homme m'a proposé de travailler pour lui au noir. Il fallait réaliser un chantier dans une maison à Beauzelle. C'était la maison de Finau. **Étiez-vous payé ?**
Oui 60 € par jour par l'entrepreneur. Ensuite il y a eu un problème

entre le joueur et mon patron. Finau m'a contacté et m'a proposé de travailler directement pour lui. **Comment cela s'est organisé ?**
Petit à petit. Il y avait beaucoup de travail : démolition, placo, rénovation, peinture... Beaucoup à faire. **Est-ce que cela se passait bien ?**
J'ai beaucoup travaillé. Et très vite j'ai dormi sur place, à même le sol. **Quand les problèmes ont-ils commencé ?**
Quand j'ai demandé de l'argent. Jamais il ne m'en a donné. Si une fois 80 €. Il promettait beaucoup

mais jamais il n'a payé ! **Pas un euro ?**
À moi, non. Il a envoyé de l'argent à ma mère, en Tunisie par virement. **Beaucoup ?**
Exactement je ne sais pas mais environ 2800 €. **Pour combien de temps de travail ?**
Je me suis enfui en février dernier. Donc presque 4 ans... **Étiez-vous logé ?**
Oui, dans une cabane en brique de moins de 4 m² au fond du jardin. **Pourquoi ne pas avoir fui ?**
Je voulais mon argent. Sans argent, je ne suis rien. Et je n'ai pas de papiers. J'avais peur d'être arrêté, de tout perdre. **Avez-vous rencontré d'autres joueurs du Stade ?**
Bien sûr. Au stade ou à Beauzelle. Ils venaient pour le barbecue. C'est moi qui faisais le fire (le feu). Ils me connaissent. J'ai même fait du tir de peinture (paint-ball) avec eux et une fois de la muscu ! **Ils ne posaient pas de questions ?**
William (Servat) ou d'autres étaient très gentils. J'ai essayé de travailler au bar de Trevor (Brennan) mais Finau était malin. **Pourquoi ?**
Il m'a raconté des histoires, promis de l'argent. J'ai été trompé. **Et maintenant ?**
La police fait son travail. J'ai été l'esclave de Finau pendant 4 ans. Moi je veux récupérer mon argent et aller voir ma famille en Tunisie. *Recueillis par Jean Cohadon*

VÉRIFICATIONS EN COURS

Placé en garde à vue mardi dernier en fin d'après-midi dans les locaux de la Police aux frontières, à Blagnac, Finau Maka, 32 ans, a été laissé libre mercredi en début d'après-midi. Libre mais avec l'engagement de ne pas quitter Toulouse. Pas une mesure judiciaire puisqu'il s'agit d'une enquête préliminaire mais un « arrangement » entre les policiers et le suspect. Ce dernier, qui devait partir en vacances mercredi dernier, doit rester à la disposition des enquêteurs. Le procureur Michel Valet souligne que le chef de poursuite « esclavagisme moderne » est employé « par l'avocat du plaignant ». Lui attend la fin des investigations, et les vérifications en cours auprès de différents témoins dont des partenaires de Finau Maka, pour décider d'éventuelles poursuites et de leur qualification. Finau Maka, contacté, n'a pas souhaité répondre à nos questions avant de rencontrer son avocat. Quant au Stade Toulousain, ancien employeur du joueur (Maka est en fin de contrat), il n'a pas donné suite à nos appels.

justice

Perquisition chez le promoteur Omnium Finance



Le siège d'Omnium, aux Ponts-Jumeaux, à Toulouse. / Photo DDM

L'enquête sur le groupe de promotion immobilière toulousain Omnium Finance, un des leaders nationaux de la défiscalisation, s'accélère. Hier, des enquêteurs de la police judiciaire se sont rendus au siège d'Omnium, à deux pas du commissariat central, avenue Parmentier, pour y rechercher des documents. Plusieurs cadres ont aussi été convoqués pour la semaine prochaine. Cette perquisition est la suite logique de l'information judiciaire ouverte fin 2008, à Toulouse, pour escroquerie, complicité d'escroquerie, faux en écriture, faux et usage. Pendant des années, et notamment entre 2005 et 2007, jusqu'à la crise de l'immobilier, le groupe

Omnium a commercialisé des milliers d'appartements dans toute la France grâce aux lois de défiscalisation. Les propriétaires ont vite déchanté. Construits dans des villes moyennes (Saint-Gaudens, Albi, Agen, Montauban...), ces appartements ont difficilement trouvé locataires. D'où la perte de l'avantage fiscal pour des acheteurs dont beaucoup se sont retrouvés étran-glés financièrement. Omnium aurait alors proposé des baux antidatés pour maintenir l'avantage fiscal. S'agit-il d'une politique généralisée, décidée par la direction, comme le dénonce Claudie Giroz, ancienne commerciale à l'origine de l'information

judiciaire, aujourd'hui à la tête d'une association de défense des investisseurs ? C'est ce que cherchent à savoir les enquêteurs. Le GAN qui assure les propriétaires pour l'absence de locataire, s'est également porté partie civile. Sollicitée hier, la direction d'Omnium Finance a fait répondre que la perquisition n'avait pas eu lieu dans ses locaux mais dans son ancienne branche Omnium Gestion, aujourd'hui Jylogé-CICG. Contacté à son tour, CICG a indiqué n'avoir « aucune déclaration à faire ». Par ailleurs, l'un des avocats d'Omnium Finance, M^e Laurent de Caunes, n'a pas répondu hier à nos appels. *Jean-Noël Gros*